

**Promenade du « Vieux-Honfleur » 6 octobre 2013
La Rivière Saint-Sauveur**

Départ place Mathias Ullern regroupement devant le nouveau magasin pour découvrir l'ensemble du quartier).

La promenade d'aujourd'hui est une invitation à découvrir un territoire communal en mutation. Pas de monuments prestigieux ; rien ne figure de cette commune dans les dépliants touristiques. Une commune de banlieue banale qu'on traverse sans la voir, d'autant qu'aujourd'hui une voie de contournement ne nécessite plus de traverser le centre bourg. La communication communale la qualifie pompeusement de « porte du pays d'Auge »-ce qu'elle est à certains égards-mais elle est bien plus encore, tout simplement, la porte d'entrée d'Honfleur, commune autrement plus prestigieuse...

Et pourtant ce territoire apparemment banal a une histoire et une organisation spécifiques qui prennent forme dans des paysages différenciés. Ceux-ci se révèlent facilement à l'observation dès lors qu'on prend la peine de les regarder avec un peu d'attention. Cette organisation et ces paysages ont connu au cours des 40 dernières années des changements considérables, d'une ampleur aussi importante que ceux qui l'avaient affecté dans la deuxième moitié du XIXe siècle : on est passé sur les deux derniers siècles d'un espace rural littoral, à un espace industriel enkysté dans une zone rurale avant d'assister à une nouvelle mue qui conduit à un espace urbain purement résidentiel.

Découvrir les traces des mutations précédentes et les nouveaux aspects et fonctions de ce territoire, tel est l'objectif de cette déambulation dans la commune de la Rivière Saint-Sauveur.

NB Pour comprendre les problématiques particulières qui s'appliquent à ce quartier, il faut en parcourir physiquement l'axe central

Le Poudreux.

Un quartier un peu en marge du reste du territoire communal depuis le milieu du XIXe siècle en raison de la construction d'une ligne ferroviaire qui marque une coupure physique franchissable en deux points : le principal par un passage à niveau reliant la rue de 4 Francs au chemin des 4 francs, le second, par un passage non protégé à l'est du premier, reliant les deux sections du chemin du Banc.

Ce quartier vit autour des usines qui s'implantent le long du bassin Carnot (Sud et Est) : les établissements Ullern, l'usine Bouvier, la Compagnie du Phosphoguan... La rue des 4 Francs est l'une des deux entrées jusqu'aux années 1980 de la zone industrialo-portuaire qui a remplacé rapidement une grève peinte encore dans les années 1860 par Alexandre Dubourg.

Cette grève courait depuis le Rocher jusqu'à Fiquefleur et même au delà jusqu'à l'abbaye de Grestain, décrivant au sud de la baie estuarienne (que certains au XIXe siècle comparait à celle de Naples !) une courbe concave dont le port de Saint-Sauveur constitue la partie la plus méridionale. Elle est bordée par un chenal par où s'évacuent les eaux de la Risle grossies de celle de la Morelle et de l'Orange ; puis seulement des deux derniers lorsque les premiers travaux d'endiguement au sud sépareront l'embouchure de la Risle des deux autres. C'est ce chenal qui a permis jusqu'au milieu du XIXème siècle de maintenir une ouverture du port de Honfleur sur l'estuaire. En 1880, l'effet de chasse du chenal étant devenu très insuffisant, un bassin des chasses est aménagé. Inauguré par Gambetta en 1882. Le sud du bassin est équipé en bassin de commerce (le bassin Carnot, qui s'étire de la gare jusqu'au Poudreux).

Les établissements Ullern

Leur installation au Poudreux peu avant l'aménagement du bassin de retenue et le bassin Carnot Est-ce Mathias mort en 1876? Ou plus sûrement Axel (mort en 1912) qui ont développé l'usine du Poudreux ? Sur ce site, une fabrication de skis, une fabrication des ancêtres des « parquets flottants » (lamelles de bois collées sur de l'aggloméré) Les établissements Ullern seront vendus à Edmond M. Duchesne.

Bassin des Chasses

Le bassin des chasses est autorisé par la loi d'utilité publique du 26 juillet 1873 à la suite du voyage du président de la République A. Thiers à Honfleur en août 1872

3,9 millions de F financé par un emprunt sur 15 ans auprès du Crédit Foncier et par des subventions publiques Remboursement de l'emprunt : Honfleur 40 000 F/an soit 600 000F Département 60 000F /an soit 900 000F La chambre de Commerce 60 000F/ soit 900 000F

L'Etat, par le ministère des travaux publics apporte 1,8 M de F

Le long de la rue qui relie le passage à niveau de la voie ferrée à la zone d'activités sont construits des petits immeubles ou surtout des petites maisons ; des débits de boisson et restaurants s'ouvrent également et deviennent les principaux lieux de sociabilité.

Au sud de la voie ferrée se développent bientôt des jardins ouvriers sur des terrains vendus par des habitants du Poudreux et acquis par la société Lebon qui projetait d'y construire une nouvelle usine pour produire du gaz de ville (ce qui ne se fit pas).

Le renforcement de l'alluvionnement après l'aménagement du bassin des chasses, a permis la formation rapide dans ce secteur d'une plaine alluviale.

Le quartier vit au rythme des migrations pendulaires des ouvriers et en fin de semaine, de celui des « gabionneux » dont le lieu de regroupement est « Aux oiseaux de mer ». Le colvert est l'une des espèces les plus prisées

Le quartier a sa cour champêtre « le chant des oiseaux » avec ses balançoires et ses jeux divers. On y organise les repas de familles. Après la guerre 1914-18, Ernest Marquet qui a racheté l'établissement y installe un cinéma, « l'Excelsior » puis « le Modern cinéma » une salle des fêtes et de spectacles.

Au mois de juillet se déroule la fête patronale du quartier, la Sainte Anne, avec ses attractions foraines. Une véritable identité « infra communale » s'est forgée. Elle s'est maintenue jusqu'au début des années 80 ».

Le développement de ce quartier a été entravé par l'exigüité du site et par l'abandon obligé, à la suite d'un arbitrage ministériel, des terrains situés au nord, attribués à Honfleur.

Au début des années 70, lorsque la gare de Honfleur a été fermée et la ligne détournée vers la nouvelle gare de marchandises de la future zone industrielle (qu'on dénomme alors ZIPEC), coupant définitivement la section du chemin du banc de sa branche plus orientale, est née la rue du Poudreux avec de chaque côté ses petits pavillons. La Morelle passe devant les jardins des pavillons situés au sud.

Le nord de cet îlot et en face les versants qui longent la « quatre voies » sont devenus des espaces stratégiques pour la reconversion économique de la commune. Situés en entrée d'agglomération, ce secteur représente la seule fenêtre du territoire communal exploitable pour attirer des moyennes surfaces commerciales, les hôtes et les restaurants. Cette mise en valeur commerciale a pu être partiellement réalisée au prix de nombreuses difficultés du fait de la présence de nombreuses maisons d'habitation, de la difficulté de mise en place de véritables contre-allées de desserte bien raccordées à la « quatre voies » et par l'absence de maîtrise foncière par la commune des terrains.

« Baie de Naples »

Surnom donné à la baie de Saint-Sauveur à l'époque romantique C'est ce que suggèrent Gendall et Sutherland dans leur voyage pittoresque de la seine de Paris à la mer (Recueil de lithographies présentant des paysages, paru en 1821)

L'héritier de la société Lebon est l'actuel propriétaire du château d'Ouilley du Houllay (Nord Pays d'Auge)

Quelques maisons anciennes au Poudreux héritées du hameau que l'on représente sur les gravures et dessin du Second Empire
Rue du Coq Enchaîné
Rue de l'Hérault
Rue Desseaux

Comprend le petit et le Grand Poudreux

La cour champêtre du « Chant des oiseaux » occupait une partie de l'actuelle place Mathias Ullern

Les maisons de maître appartenant à la famille LECAM

La villa de la Source,
Propriété de William Ullern, fils d'Axel.

Gabions

-Abris construits par les chasseurs dans le domaine maritime
-Ouvrages de génie civil : cages métalliques remplis de pierres pour construire des murs de soutènement

Le quartier Saint Clair

Au sud du Poudreux, s'étend un long versant en pente douce d'abord, puis plus vigoureuse jusqu'au pied des coteaux du plateau de Honnaville (appellation locale du plateau d'Auge)

Ce quartier très étiré est traversé par la route de Rouen qui, de chaque côté du carrefour des Quatre francs, porte deux noms différents (rue Frédéric Le Play qui commence après le Canteloup et la rue Saint-Clair qui s'achève au carrefour du même nom)

C'était il y a un siècle une zone encore très rurale qui faisait une véritable coupure verte avec l'agglomération honfleuraise. La route était bordée de vergers et de jardins avec, très espacées le long de cet axe, quelques maisons de maîtres ou des maisons plus modestes d'ouvriers agricoles.

La rue saint Clair est l'axe qui dessert la principale zone maraîchère arboricole de la commune, l'une de deux mamelles de la prospérité communale au XIXe siècle.

L'écho Honfleurais note en 1865 que « les meilleurs maraîchers du canton sont dans cette commune devenu le potager général de Honfleur et du Havre ». Certains arboriculteurs exportent en Angleterre et même jusqu'en Russie, pour la cour du Tsar.

Les deux hectares de terres qu'occupent aujourd'hui Mc Do et 1^{er} classe sont un ancien verger vendu par un habitant du Poudreux en 1885 à la société Lebon qu'elle conserva jusqu'à la fin des années 90.

Comme vous le verrez les parcelles des vergers s'immisçaient jusque dans le centre de la commune, en témoignent les murs qui ont été conservés, destinés à protéger les arbres fruitiers des vents froids du printemps.

L'ensemble est dominé par une corniche ourlée de bois et de taillis, voire de pelouses, qui est une section de cette longue corniche qui domine toute la baie de Saint-Sauveur depuis la côte de Grâce jusqu'au bois de Grestain récemment classée comme remarquable sous l'appellation « belvédère de la côte de Grâce ».

Une mesure sûrement très opportune pour éviter la tentation de l'urbanisation des parties hautes du versant.

Chapelle Saint-Clair

Détruite au moment de la construction de la voie ferrée vers 1860

Oratoire d'une ancienne léproserie au Moyen Age

Il y en avait trois le long des trois axes de sortie

d'Honfleur : Saint-Nicol, Saint-Siméon et Saint-Clair

(Se rendre en voiture jusqu'au parking sous le viaduc puis jusqu'à la place Harel ou d'abord la place Harel puis à pied sous le viaduc, puis rue de Crémanfleur, rue de l'Orange....)

La route du Banc

(Carrefour du chemin des Roselières et de la route du Banc)

L'un des deux grands fronts d'aménagement de la commune en raison de sa situation relativement centrale au sein du territoire communal). La route du banc constitue aussi l'une des entrées du bourg.

De chaque côté des la route :

-au sud, des prés au parcellaire morcelé

-au nord, l'ancienne grève et le marais de Saint-Sauveur aujourd'hui largement comblés, par des voies naturelles ou artificielles. Elle est de plus aujourd'hui enjambée par l'A29.

La commune s'est rendue propriétaire d'une grande partie du foncier : environ 9 ha d'un côté et 3 ha de l'autre, dont des terrains de chaque côté du viaduc, cédés par la SAPN pour pouvoir développer un pôle d'activités culturelles et de loisirs.

- La partie sud prend forme par étape : la réhabilitation d'une maison ancienne d'arboriculteur transformée en halte garderie et bibliothèque ; une maison attenante, rachetée par un investisseur pour louer à des professions libérales des bureaux ou des cabinets pour professions médicales et paramédicales, une aire de jeux pour les tout-petits (à côté de la halte garderie) et l'école maternelle (entre les deux il reste un terrain acquis pour une future école élémentaire et une salle omnisport). Dans une parcelle médiane, a été construit le nouveau bâtiment des services techniques.

- Au nord les premiers équipements ont été réalisés aux deux extrémités :

* à l'est, des salles polyvalentes, une aire de service de camping-cars, les salles de catéchisme (construites par l'évêché) ; une nouvelle aire « en green » va permettre de transformer l'actuelle aire de services pour camping-cars en simple parking pour favoriser l'attractivité commerciale du bourg tout au long de l'année.

* à l'ouest les terrains de football et leurs superstructures (vestiaires et clubhouse).

Pour assurer la liaison entre les deux un cabinet d'architecte-paysagiste s'est vu confier l'année dernière la réalisation d'une aire de loisirs pour ado et adultes et la réhabilitation de la zone des marais très détériorée. L'élaboration du projet s'est fait avec la participation du conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse-Normandie.

Cet ensemble paysager comprend :

*plusieurs équipements sportifs : terrains de tennis, skate-park, city-stade, parcours de santé autour de la zone humide

* la remise en état de fonctionnement de la zone humide et sa mise en valeur pédagogique.

Ces opérations vont permettre un glissement de la centralité communale vers l'ouest. Elle complète les efforts déjà entrepris pour en rapprocher la mairie et les

commerces. L'ancien centre entre l'église et le pont) n'étant pas en mesure de remplir les fonctions qu'on attend de l'espace central en dépit des aménagements qui ont été fait pour dégager le carrefour au niveau de l'église.

Les milieux humides : dénomination dérivant du terme anglais *wetland*, est une région où le principal facteur d'influence du biotope et de sa biocénose est l'eau.

Le marais de Saint-Sauveur présente un caractère résiduel. Il était fortement perturbé par tous les aménagements périphériques mais il comporte une grande variété d'habitats naturels : boisements alluviaux de saules et d'aulnes, arbres isolés, roselières (hautes graminées poussant « les pieds dans l'eau, la tête au soleil », mégaphorbiaies (hautes herbes à fleurs), prairies, jonchaies (prairies à joncs), milieux aquatiques et amphibies (mare temporaire ou permanente. Le substrat calcaire est riche en éléments nutritifs. Roselières, mégaphorbiaies et ajoncs représentent 60% de la couverture.

Les enjeux de préservation : même si l'étendue est modeste, il participe à régularisation du régime des eaux de la Morelle (zone d'expansion de crue), épure l'eau en absorbant une grande quantité d'azote, sert de conservatoire de la biodiversité.

Sa petite taille et la possibilité de le parcourir permettra de sensibiliser le public (enfants et adultes) aux enjeux de la conservation des milieux humides.

La place Harel

Nous sommes au point de jonction des deux anciens hameaux de la Rivière et de Saint-Sauveur, devant le quai du petit port de Crémanfleur (qui faisait partie d'une paroisse portant le nom de Crémanville correspondant à la partie aval de la vallée de l'Orange) dont l'origine remonte au Moyen Âge : on le sait par les accords signés entre le baron de Roncheville et l'abbaye de Grestain. Il dépendait de la juridiction de l'abbaye, donc n'était pas assujéti comme celui d'Honfleur aux droits de coutumes de la seigneurie de Roncheville. Il s'agit d'un port d'échouage qui a bénéficié des quelques aménagements sommaires dont le quai -qu'on ne peut le dater exactement -(la commune l'a fait restaurer il y a dix ans).

Le pont qui franchit le cours d'eau en marque la fin en amont. L'existence d'un pont est ancienne. Depuis quand celui-ci a-t-il été construit ? Pas de date mais sa conception (tablier, voûte) semble l'attribuer aux ingénieurs du roi à la fin du XVIIIe siècle en remplacement d'un pont plus ancien et plus étroit bordé de bâtiments qu'il a fallu abattre (la route qui le franchit a un caractère stratégique, de Rouen à Caen par la rive gauche de l'estuaire de la Seine (nous sommes sur une frontière maritime menacée jusqu'au début du XIXe siècle).

L'activité du port a toujours été limitée : la pêche côtière, le trafic du cidre sur des sloops, celui des matériaux de construction sur des gabarres. Au XVIIe et début du XVIIIe siècle alors que le port d'Honfleur est handicapé par l'importance des taxes perçues sur les marchandises, le port de Saint-Sauveur connaît une certaine prospérité. Dernière mention d'une activité en 1876.

L'Orange débouchait dans le chenal de la Morelle après avoir décrit un coude vers l'Est pour contourner un musoir aujourd'hui disparu (comme pour l'estuaire de la Dives à Dives).

De son embouchure au Rocher, le long de la grève, des charpentiers de navires s'étaient installés (le chenal ayant une profondeur d'eau qui facilitait le lancement de leurs embarcations).

Autour du port et de la place des maisons non jointives jusqu'à la RF ; ensuite au XIXe, avec la création de la commune, le bâti s'est densifié et est devenu jointif.

Dans sa stratégie de requalification du centre bourg, le secteur de la place Harel a été considéré comme stratégique : il offrait des places de stationnement, atout

La route de la rive gauche de l'estuaire remonte à l'époque gallo-romaine (fragment de la route de Lillebonne à Bayeux)

Sloop

Parfois synonyme de cotre

Petit bateau gréé d'un seul mât soit avec une voile à corne, soit une bermudienne.

Utilisé pour la pêche ou le cabotage côtier

maître pour le petit commerce (d'où la requalification des berges, la réfection complète de la voirie, et une politique d'encouragement au ravalement des façades qui étaient très dégradées) On a souhaité en faire un carrefour : d'où l'achat de maisons que l'on a fait démolir pour ouvrir une nouvelle rue vers le sud (la rue de l'Orange). On a relié cette place aussi à une nouvelle rue, dite de Crémanfleury, à travers l'établissement d'un sens unique de la circulation (on voulait éviter la circulation dans les deux sens rue du Port). Bien sûr on est loin d'avoir terminé : il faudrait un ou deux beaux immeubles le long du parking du Centre pour rejoindre le nouvel ensemble pavillonnaire.

De la place Harel, à pied par la rue de l'Orange, remonter par la rue Binet et redescendre par la route de Genneville (ou l'inverse, en voiture jusqu'au parking de l'église, puis jusqu'au lotissement Belle Vue

Le carrefour de la place de l'Eglise

Deux carrefours importants (à l'échelle locale) sont situés sur la commune : celui des 4 Francs et celui de la place de l'église (s'y croisent la route qui dessert Genneville et rejoint la route de Beuzeville-Pont l'Evêque à Saint-Benoît d'Hébertot et la route de Pont Audemer (jadis uniquement en longeant la côte, puis la Risle).

Parler de place de l'église est bien excessif : un petit espace en contrebas de l'église, là où se rejoignent la route de Pont Audemer et le chemin de la Falaise (ancien chemin de grève au pied d'un petit talus.)

C'est là que s'établit le cœur politique, religieux et culturel de la commune (le « Civic center ») après sa création en 1832, très excentré par rapport au territoire communal. A l'origine de ce choix, probablement l'existence d'une chapelle qui devient église paroissiale.

Elle est agrandie grâce aux fonds récoltés par le conseil de fabrique entre 1836 et 1844, à la suite de la création de la paroisse - en dépit des protestations du conseil de fabrique d'Ablon qui recevait jusque là le produit des quêtes (le conseil municipal ayant refusé d'y participer).

Le résultat ne suscite guère d'enthousiasme et d'émotions esthétiques...

Le journal « le Lynx » du 7 octobre 43 :

« L'effet disgracieux que cause le rentrant du mur du chœur, la différence de niveau du toit de celui-ci avec celui de l'église ; on ne peut s'empêcher de gémir sur le mauvais goût qui a présidé à l'ordonnance des travaux. »

« Cet assemblage indigeste de chaux et de pierre à feu qui ne peut avoir aucun nom dans la langue architecturale.... Dans un siècle on dira : cette construction doit remonter au temps des vandales »

Mais « l'Echo Honfleurais » du 2 mars 1844 est plus magnanime :

« Quoiqu'il en soit l'église est aussi convenable qu'il était possible de la faire avec les modestes ressources dont on pouvait disposer ».

Tuf

Le tuf est un type de roche à structure vacuolaire pouvant avoir deux origines :

Le tuf volcanique, qui provient des téphras de petite taille emprisonnant parfois des fragments plus gros s'accumulent et sont consolidés par l'eau ;

le tuf calcaire ou travertin, d'origine sédimentaire et qui provient des ions carbonate dissous dans l'eau qui a précipité en milieu continental (ruisseau, source riche en carbonate dissous, etc.) en incluant souvent des traces de végétaux ou de coquilles.

Arcisse de Caumont dans le volume 5 de la Statistique monumentale (de 1846) p 312 indique qu'elle a été entièrement refaite, quelques éléments anciens subsistant en façade (XIVe s ?)

A l'origine c'est un petit édifice de 23 m de long, bâti en pierres de taille (de petite section) en travertin, en moellons de silex ou travertin liés au mortier de chaux et de sable. Sa couverture est en tuile et le mur de façade occidental est surmonté d'un petit clocher-mur avec baie en arcade. Le chapelain était nommé selon les époques par l'abbé de Grestain ou le seigneur de la Houssaye à Ablon. La chapelle est située sur la paroisse d'Ableville.

La chapelle est agrandie, plus large (11 m), plus longue (35m) et plus haute. Le chœur en retrait se termine par un cul de four.

On réutilise les matériaux de l'ancienne chapelle, Introduction de la brique en chaînage d'angle ou autour des baies, en bandeaux. L'élargissement se fait au nord. Les murs latéraux sont percés de petite fenêtre plein cintre garnies de vitraux à la fin du XIXe siècle grâce aux dons de riches paroissiens. Couverture en merrain avec entrain et poinçons. Le clocher est reconstruit en bois recouvert d'ardoises. Il comporte quatre degrés : d'abord une tour de base carrée pour abriter les cloches, puis ont été ajoutés des petites tours hexagonales munies d'abat-son et enfin une flèche à pans coupés.

L'ensemble est vraisemblablement réalisé par des artisans locaux au fur et à mesure des dons récoltés par le conseil de fabrique (dont nous n'avons plus les comptes)

Le décor intérieur qui sera enrichi tout au long de la deuxième moitié du siècle fait appel au bois, bois sculpté et peint de l'autel stalles, colonnettes à chapiteaux corinthiens mais aussi décor de stuc.

Tout ce décor assez chargé sera supprimé au début des années 60 sous la houlette de l'abbé Magonette, curé de la paroisse, qui met en application de manière trop zélée les préceptes de Vatican II.

Cul de four

Voûte en quart de cercle rappelant la forme du four à pain

Des terrains disponibles sont achetés pour permettre la construction de la mairie et dans les années qui suivent l'école primaire afin de se conformer aux obligations résultant de la loi Guizot. L'école est agrandie au début du XXe siècle pour obtenir une stricte séparation entre école de filles et de garçons.

C'est, qu'entre sa fondation et le début du XXe siècle, la commune double presque sa population (de 900 environ à 1500 habitants). Une croissance liée à l'industrialisation de la commune à partir de l'ouverture de la voie ferrée et aux aménagements portuaires sur Honfleur. La Rivière Saint-Sauveur est devenue une petite cité ouvrière, un village structuré le long d'une artère (village rue) formée de la rue du Bourg et de la rue de la Mairie.

Le cimetière date également du milieu du XIXe siècle. Le monument aux morts y a été établi en 1920 après de longues discussions en conseil municipal où s'opposaient partisans et adversaires de cet emplacement qui lui préféraient la place Harel (le cimetière était à tort perçu comme un espace religieux)

Le point de vue sur la vallée de l'Orange

Nous offre la possibilité de découvrir le site du nouveau quartier du Val d'Orange dont les trois quart étaient occupés jusqu'au début des années 1980 par l'usine Nobel (les bâtiments industriels étaient répartis dans une enceinte de 6 ha)

L'usine Nobel a joué un rôle essentiel dans le développement de la commune dans la seconde moitié du XIXe siècle, en devenant rapidement sa plus grande

usine (son poids sera renforcé par la captation de territoire par Honfleur au détriment de la Rivière Saint-Sauveur) dans le secteur du Poudreux.

Cette place est due d'abord au nombre d'emplois offert (autour de 200 vers 1900, 300 au lendemain de la SGM) mais aussi au site de l'usine (celui d'un ancien moulin à tan), dans le fond de la basse vallée de l'Orange, sur 12 ha avec une partie Nord, au-delà de la voie ferrée qui longe le bourg

L'usine créée en 1889 par une filiale de la société nationale des Poudres dynamites, la société générale des matières plastiques (appartenant au groupe multinational Nobel) Elle est agrandie en 1894, 1898, 1901 Elle fabrique la matière première qu'utilise la dynamiterie d'Ablon de 12 ans son aînée, la nitrocellulose.

Elle la transforme aussi en collodions celluloseux destinés à l'industrie du film et des vernis ou en celluloïd pour la confection de jouets, de peignes et de montures de lunettes.

Le choix du site par la société générale s'explique aisément : un fond de vallée plat avec un cours d'eau au débit régulier, le passage de la voie ferrée depuis 1862, mais surtout son raccordement à la ligne de Pont Audemer, la proximité du port desservi par la voie ferrée (d'où provient la pâte de cellulose importée d'Amérique), un environnement rural source de main d'œuvre bon marché (beaucoup d'ouvriers paysans).

Lorsque l'usine de la société Nobel (nom depuis la fusion de la société nationale des poudres dynamites et la société générale des matières plastiques en 1927) ferme en 1985, elle laisse place à une friche industrielle pendant plus de 15 ans malgré les démarches réitérées de la commune pour faire dépolluer le site et obtenir sa reconversion. Ce n'est qu'au début des années 2000 que la société Nobel le vend à un aménageur du centre de la France (KLP) dont l'une des filiales avait été enfin chargée de la décontamination du site.

Nitrocellulose :

Fabriquée à partir de la pâte à bois ou de linters de coton qui sont broyés afin d'en ouvrir les fibres, puis trempés dans des bains sulfonitriques. Après stabilisation dans l'eau bouillante, pour détruire les produits insuffisamment nitrés et instables, la nitrocellulose est lavée jusqu'à neutralité, puis déshydratés au moyen d'alcool éthylique. Elle est alors prête à être utilisée.

Collodions nitrocellosiques

Solution de nitrocellulose dans de l'éther alcoolisé, se changeant en une fine pellicule par évaporation, utilisée essentiellement en chirurgie et en photographie. *Un pansement ombilical maintenu par du collodion* (E. GARCIN, *Guide vétér.*, 1944, p. 210). *Un dessin au trait est photographié sur un cliché au collodion humide* (J. PRINET, *La Phot. et ses applications*, 1945, p. 57). *Faire passer les virus à travers des filtres de collodion à pores de plus en plus réduites* (QUILLET *Méd.* 1965, p. 189).

Celluloïd

Obtenu par mélange de nitrocellulose et d'alcool camphré. Quand le mélange est bien homogène et que la matière est complètement plastifiée, elle est filtrée puis passée dans des cylindres chauds d'un laminoir : on obtient ainsi des feuilles rugueuses d'une épaisseur de 10 mm. Le celluloïd est la matière première des poupées, des peignes et des aiguilles à tricoter.

Définition : Linters de coton

Il s'agit de fibres de cellulose provenant des poils courts de la fleur de coton. . Les papiers faits à partir de coton sont de qualité supérieure aux papiers faits à partir du bois car ils sont exempts de lignine. De plus, la cellulose des linters a un degré de polymérisation plus important que celui de la cellulose provenant du bois (Il correspond au nombre de motifs qui se répètent dans une chaîne macromoléculaire).

La part du papier fait à partir de coton est ainsi accrue par rapport à celle des papiers faits à partir du bois.

Des discussions avec la municipalité conduisent à la définition d'un projet d'ensemble. Sur la base de ce projet sont fixés selon les secteurs du site un COS dans le nouveau POS. Sur les 12 ha du site, 6 ha sont ouverts à la construction avec un gradient de COS qui décroît du centre bourg vers le sud. Les 6 ha non constructibles feront l'objet d'un aménagement paysager respectueux des formations végétales traditionnelles de la vallée.

L'aménageur qui se charge de la viabilisation du site, et notamment de la réalisation d'une rue transversale depuis la route de Genneville jusqu'au chemin de la Plastique et de la pénétrante N/S à partir de la mairie.

Il délimite de vastes parcelles mises en vente auprès de promoteurs avec les règles de construction imposées dans le POS comme cahier des charges. Deux promoteurs, Tagerim et Novellus se partagent à part égale 4 des 5 lots. Le 5^e est directement commercialisé par KLP sous forme de lotissement.

Le chantier commence en 2007 et devrait se terminer en 2014/2015. La commune s'est engagée à reprendre dans le domaine communal les 6 ha et les voiries principales (Rue Auguste Binet, rue de l'Orange). Les voies de desserte des immeubles, les parkings tous inclus dans les lots vendus aux promoteurs resteront à la charge des nouveaux propriétaires.

*L'une des problématiques de cet aménagement a été la liaison routière avec le cœur de bourg. Comment ouvrir cet espace vers le bourg pour les automobilistes sans créer de thrombose rue de la mairie au moment des pointes de circulation. Pour la circulation automobile les contraintes étaient fortes :

- une rue de la Nobel avec un goulet d'étranglement au niveau du pont ferroviaire et un carrefour rue du Bourg étroit et sans visibilité,
- un débouché rue de l'Orange devant le pont
- pour la rue Binet, à l'Est, en haut d'une côte à forte pente, le carrefour avec la route de Genneville ...

La solution adoptée à la suite d'une étude des flux de circulation par un cabinet spécialisé pour le compte de la mairie et une autre préalablement diligentée par l'aménageur, ont abouti à des compromis dont la validité reste à prouver par la pratique quotidienne des nouveaux résidents (dont la moitié n'est pas encore installée)

*L'autre problématique était liée à l'aménagement paysager : comment réaliser un aménagement respectueux des paysages ruraux environnants, accessible pour les habitants du bourg et facile à entretenir par les services communaux ?

Une étude a été réalisée par un cabinet spécialisé :

- prise en compte du contexte géographique et climatique (fond de vallée humide, topographie douce des versants, trame bocagère du paysage rural, berges plantées
- préservation du patrimoine bâti et naturel
- préservation de la biodiversité
- favoriser les circulations douces

Une allée en stabilisé depuis la rue de l'Orange prenant en écharpe les nouveaux quartiers et aboutissant à l'extrémité du chemin de la plastique avec des versants plantés d'espèces arbustives tapissantes et des bas côtés avec espèces arbustives plus hautes comme les saules torteux;

Les berges de l'orange ont été nettoyées. Elles sont plantées de saules, d'aulnes et de châtaigniers. Une autre allée parallèle à la précédente entoure la résidence Bel Air Cette promenade met en valeur le viaduc ferroviaire qui enjambe la vallée de l'Orange et laisse percevoir au travers de ses hautes arches le pont de Normandie. Elle permettra de redécouvrir un ancien lavoir que la municipalité fait restaurer cet automne (lavoir de la Fontaine Thiron)

Résidences

privées, fermées ou ouvertes

Le Pré Maupassant
Les Canotiers
Bel Air
Belle Vue

Nous arrêterons ici cette promenade découverte de la commune qui a délaissé une partie de son territoire pour des raisons pratiques, le quartier de Honnaville est sur le plateau, occupé par des lotissements qui ne sont pas tous terminés ainsi qu'une résidence de 200 logements, les Cottages.

Le développement de ce quartier, vous le comprenez, pose un problème en terme d'aménagement car il paraît coupé du reste du territoire communal par un versant de près de 100 m. Était-il possible de se priver de l'opportunité de le bâtir pour concentrer l'urbanisation dans la vallée ? C'est ce choix que l'Etat depuis les années 90 incite à faire à travers la mise en œuvre de la loi littorale, la loi SRU. Avant que les contraintes ne soient trop fortes, la municipalité a fait le choix inverse : d'abord parce que Honnaville n'est pas un îlot de verdure isolé sur le plateau : ce quartier jouxte celui du Nouveau Monde développé par Honfleur depuis les années 70, ensuite parce la commune se serait privée d'un type de résidents, ceux des lotissements (quoiqu'on en pense, il y a une forte demande car le pavillon reste un horizon d'attente pour les ménages). La commune s'efforce de relier le haut et le bas grâce aux transports collectifs, en faisant aménager la charrière Montsaint, grâce à des chemins piétonniers, Lorsque toutes les possibilités ouvertes pour la construction seront utilisées, la commune pourrait approcher les 3000 habitants : ce sera la fin de la grande mutation démographique entamée au milieu des années 90 et le début d'un nouvel âge pour la commune.